

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2016

L'an deux mille seize, le vingt-huit avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Maire.

Etaient présents (14) : Mesdames Isabelle BOUREL, Anne-Marie DELAFOSSE, Sylvie JOLY, Catherine LECOMTE, Florence POLLET, Ginette PREVOST, Delphine VARNIER, Messieurs Anthony AGUADO, Vincent CONSEIL, André DUJARDIN, Jacques DUVAL, Didier GENESTE, Sébastien LAMOTTE, Michel MATTLE.

Absents excusés (5) : Monsieur **Ambroise PAMART** donne procuration à Madame Anne-Marie DELAFOSSE, Monsieur **Jean-Claude BLEUZEN** donne procuration à Monsieur Jacques DUVAL, **Vincent HUET** donne procuration à Monsieur Anthony AGUADO, **Daniel BENARD, Nathalie GUEDIN**.

Secrétaire de séance : Monsieur MATTLE Michel

A- ADOPTION DU PV DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire fait le point sur les modifications apportées au PV du 31/03/2016.
Le Procès-verbal rectifié sera envoyé aux conseillers municipaux.
Le PV du 31/03/2016 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'en étant faite.

B- ORDRE DU JOUR

Affaires générales

1- Tirage au sort des jurés d'assises

Comme tous les ans, la Commune est dans l'obligation de tirer au sort des jurés d'assises parmi les inscrits sur la liste électorale. Les désignés sont :

382 : Monsieur DESJARDINS Gérard

809 : Monsieur LELEUX Patrick

715 : Madame LAZIOU Laura

Une fois le tirage au sort effectué, les formalités administratives suivront.

2- Participation transport scolaire – Collège Isneauville

Madame le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir reconduire la même participation que l'an dernier pour les élèves allant au Collège de secteur (Collège Lucie Aubrac à Isneauville), à savoir 60€ sur les 130€ demandés. Cette participation concernera les 1^{er} et 2^{ème}

enfants. Pour les 3^{ème} enfants et les suivants, elle sera de 15€, dans la mesure où la participation demandée aux familles est de 30€.

A l'unanimité des membres en exercice, le Conseil municipal décide :

- D'attribuer une aide financière de 60€ pour les 1^{er} et 2^{ème} enfants se rendant en bus au Collège d'Isneauville.
- D'attribuer une aide financière à hauteur de 15€ pour les 3^{ème} enfants et suivants se rendant en bus au Collège d'Isneauville

Ressources Humaines :

3- Tableau des emplois au 21/04/2016

Suite au départ en retraite de Madame JOLLIVET et à son remplacement, il convient de voter un nouveau tableau des emplois.

Tableau des effectifs				
Cadres ou emplois	Catégorie	effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Taux %
ADMINISTRATIF				
REDACTEUR				
Rédacteur	B	1	1	100%
ADJOINT ADMINISTRATIF				
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1	1	100%
Adjoint administratif 2ème classe	C	2	2	67,10%
				57,10%
TECHNIQUE				
ADJOINT TECHNIQUE				
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	1	95,6%
Adjoint technique 2ème classe	C	8	8	100%
				100%
				38%
				68,6%

					82,1%
					83,7%
					13,5%
					88.7%
MEDICO SOCIAL					
ATSEM					
Asem principal 2ème classe	C	1	1		88,70%
ANIMATION					
ANIMATEUR					
Animateur	B	1	1		100%
ADJOINT D'ANIMATION					
Adjoint d'animation 2ème classe	C	11	11		100%
					90,80%
					33,30%
					15,70%
					18,00%
					43,30%
					37,20%
					31,50%
					10,10%
					10,10%
					28,10%

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le nouveau tableau des emplois à compter du 21/04/2016.

Affaires financières :

4- Vote des subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Proposition en 2016
ANCIENS COMBATTANTS	300
ADASOC	1700
ALLO NOUNOU	250
LES ARCHERS DE PREAUX	0

ASCKWP	0
LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE	600
LE COMITE DES FETES	1500
L'ELAN GYMNIQUE	650
FC VILLAGE	Subvention reportée
PASSION SPORT NATURE	500
LA PETANQUE PREAUTAISE	Subvention reportée
LE HOCKEY CLUB	800
RECRE ACTION	350
SOLIDARITE VOISIN	0
LE TENNIS CLUB	1000
LES VOLANTS PREAUTAIS	600
AUTRES	
ECOLE MATERNELLE	1500
ECOLE ELEMENTAIRE	1500
Mission locale	2147,2
AREHN	80
INTERLUDE	2677

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

	Montant de la subvention	POUR	CONTRE	ABSTENTION
ANCIENS COMBATTANTS	300	17	0	0
ADASOC	1700	16	0	1
ALLO NOUNOU	250	13	4	0
LES ARCHERS DE PREAUX	0	17	0	0
ASCKWP	0	17	0	0
LE CLUB DE LA BONNE ENTENTE	600	17	0	0
LE COMITE DES FETES	1500	17	0	0
L'ELAN GYMNIQUE	650	17	0	0
FC VILLAGE	Subvention reportée	17	0	0
PASSION SPORT NATURE	500	17	0	0
LA PETANQUE PREAUTAISE	Subvention reportée	17	0	0
LE HOCKEY CLUB	800	17	0	0
RECRE ACTION	350	17	0	0
SOLIDARITE VOISIN	0	17	0	0
LE TENNIS CLUB	1000	17	0	0
LES VOLANTS PREAUTAIS	600	16	0	1
AUTRES				
ECOLE MATERNELLE	1500	16	0	1

ECOLE ELEMENTAIRE	1500	17	0	0
Mission locale	2147,2	17	0	0
AREHN	80	17	0	0
INTERLUDE	2677	17	0	0

Questions diverses

Florence POLLET quitte la séance à 22h04.

- **Cabinet médical**

Le chantier du centre médical va commencer le 17 mai 2016. Le prêt va être réalisé début mai. Les situations vont être payées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

- **Loi NOTRe : Fusion des Communautés de Communes**

Madame le Maire fait part que le Président et les Vices-Présidents de la CCPM ont été reçus par la Secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales : Estelle Grelier, le mardi 26 avril 2016 à Paris. Elle a proposé de faire du lobbying auprès des autres collectivités.

Un débat est ouvert sur cette fusion.

La séance est levée à 22h39.